



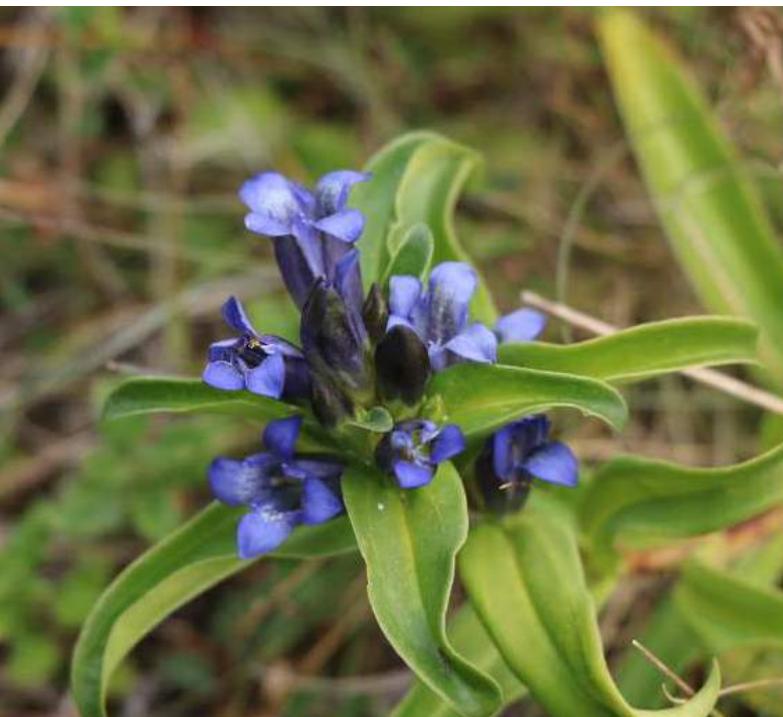
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE



Diagnostic de la Biodiversité Communale

Nuisement-sur-Cooles

Marne - Grand Est



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

La LPO et les DBC

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- Protection des espèces
- Préservation des espaces
- Éducation et sensibilisation

Les Diagnostics de la Biodiversité Communale découlent d'une prise de conscience, lors du Grenelle de l'environnement, de la nécessité d'améliorer les connaissances à l'échelle locale en matière de biodiversité. Ainsi, il faut encourager l'appropriation des enjeux liés au territoire par les élus locaux et par les habitants.

Dans ce contexte, la LPO a réalisé en 2020 des inventaires faunistiques sur le territoire tout en complétant l'inventaire floristique réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Les observations faunistiques ayant permis la réalisation de cette synthèse sont consultables sur faune-champagne-ardenne.org. Ce portail héberge plusieurs millions d'observations issues d'observateurs bénévoles et de structures partenaires citées en 4^{ème} de couverture).

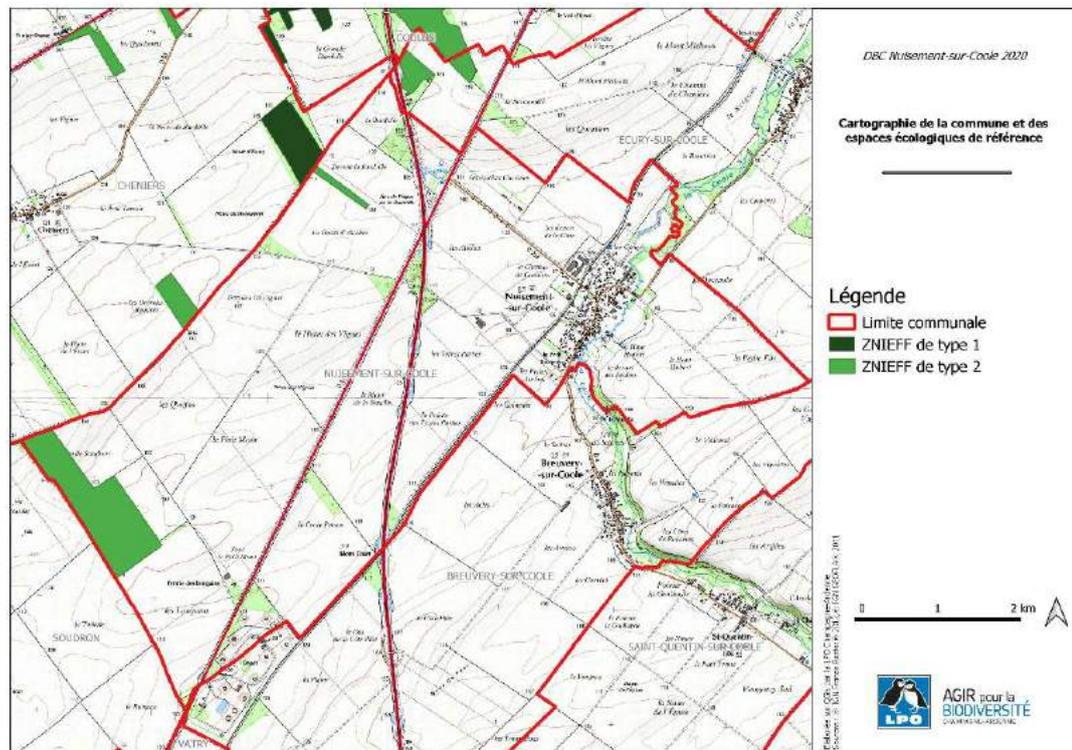
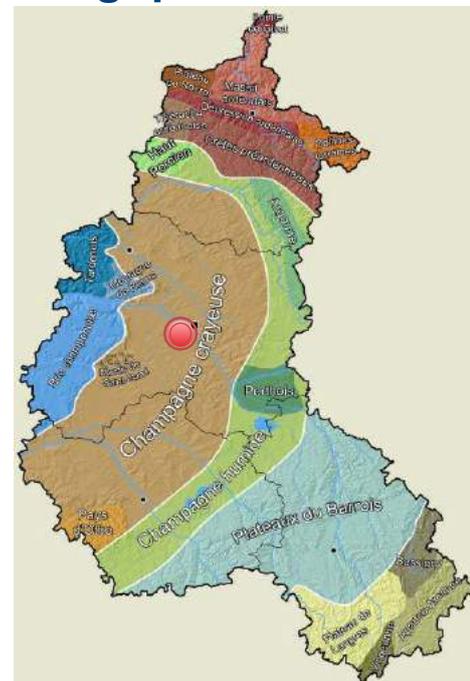
Sommaire

Présentation	1
1. Localisation et contexte écologique	1
2. Diversité	2
Résultats	3
3. Milieux et végétation	3
4. Faune observée	5
Gestion et aménagements proposés	9
1. Les bords de routes et de chemins	9
2. Les zones en herbe	9
3. La lutte contre les espèces invasives	10
4. Les savarts	10
5. Les cultures	11
6. Les boisements	11
7. La rivière	12
8. Le village et ses jardins	12
Conclusion	13
Annexes	14

Présentation

1. Localisation et contexte écologique

D'une superficie d'un peu plus de 15 km², la commune marnaise de Nuisement-sur-Coo-le est située en Champagne crayeuse, à quelques kilomètres de Châlons-en-Champagne. Un peu plus de 350 habitants résident dans ce village. Le relief est très peu marqué, le territoire est assez homogène et occupé principalement par des cultures intensives. La vallée de la Coole traverse le village. Au sein des milieux cultivés, il persiste des boisements plus ou moins ouverts et des milieux de type savart (pelouse calcaire sèche), très riches écologiquement. D'ailleurs l'un deux est classé en ZNIEFF de type 2 (Pinèdes et chênaies thermophiles du plateau de Cheniers). Deux axes majeurs de circulation sont présents sur le territoire : la D977 et l'autoroute A26 avec leurs bandes herbeuses voire arborées.



2. Diversité

La commune de Nuisement-sur-Cooles possède quelques atouts pour abriter une faune et une flore variées. Bien que la mosaïque d'habitats soit peu diversifiée, chaque habitat permet d'accueillir des espèces qui lui sont inféodées. Les jardins ou les bords de route peuvent héberger une importante biodiversité si une gestion adaptée y est pratiquée. Les zones cultivées présentent un faible intérêt du point de vue écologique car trop intensives (cultures monospécifiques, grandes parcelles, pesticides, peu d'éléments fixes comme les haies, etc...). Quelques zones en herbe se maintiennent et permettent d'accueillir d'autres espèces. Les boisements présentant des pelouses calcicoles sèches et les savarts plus ouverts apparaissent comme les points forts en matière de biodiversité. Des espèces rares y sont répertoriées.

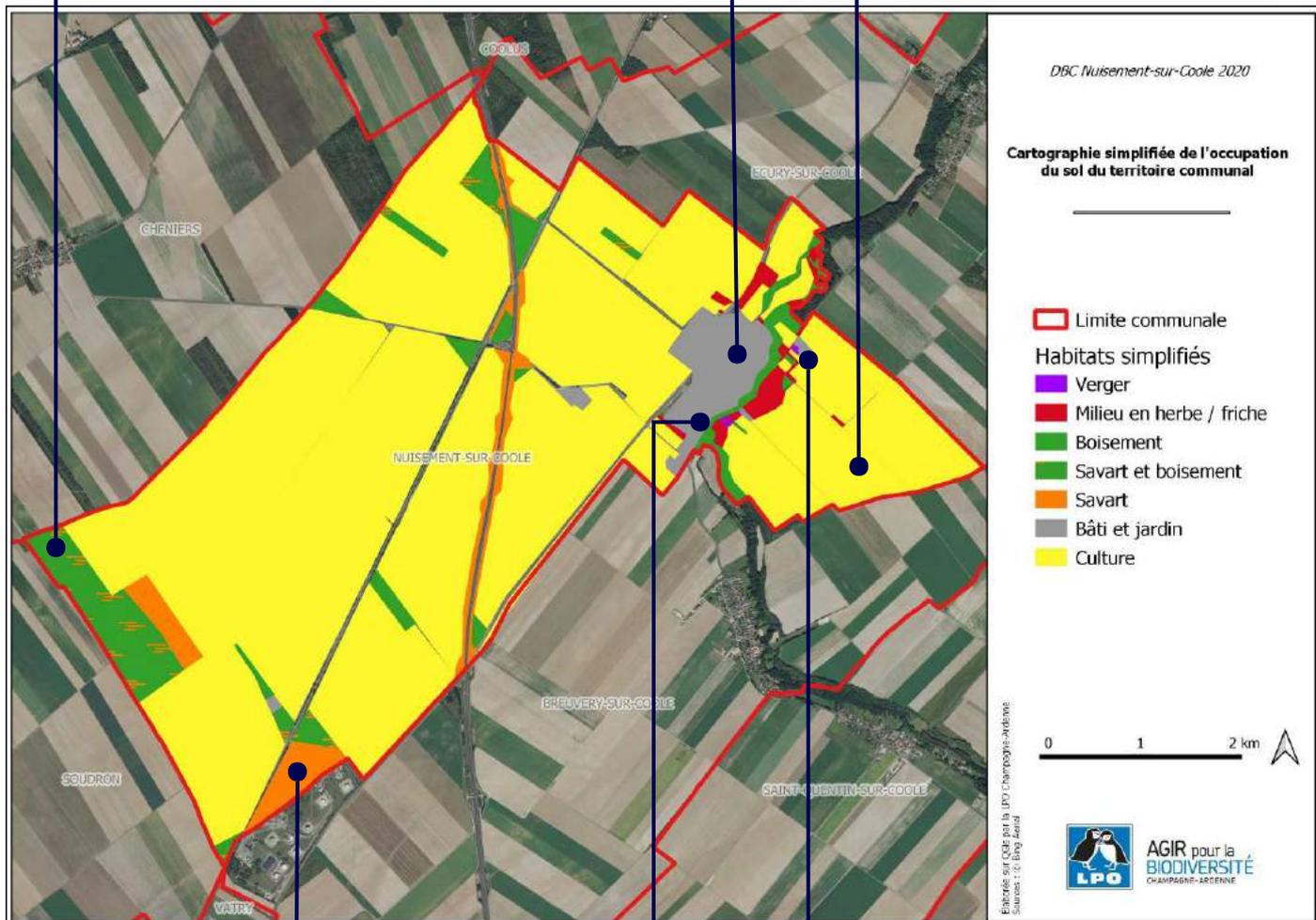
Boisement ouvert avec savart : Des pelouses sèches, en cours de fermeture, sont encore présentes. Avec les savarts exclusifs, ce sont les lieux les plus riches en biodiversité de la commune, avec de nombreuses espèces patrimoniales.



Bâti et jardin : une majorité d'espèces communes vivant à proximité de l'Homme et liée au bâti y a été recensée. C'est un secteur à ne pas négliger. De nombreuses actions à mettre en oeuvre y sont possibles.



Culture : Habitat ultra-majoritaire sur le territoire, il est aussi le plus pauvre en biodiversité. La présence de zones en herbe et de délaissés permet de petits sanctuaires de biodiversité de se maintenir.



Savart : Le milieu qui est le plus riche de la commune. Certaines parcelles sont encore très ouvertes et donc très riches. Des tentatives de boisements et l'enfrichement naturel sont les principales menaces pesant sur ces pelouses sèches.



Verger : Quelques vergers sont encore présents dans le village ou en périphérie immédiate. Les vergers ont fortement régressés, ces milieux sont importants pour les oiseaux, les insectes... et les humains !



Ripisylve, vallée de la Coole : La rivière et son cordon boisé ainsi que les milieux associés représentent un corridor écologique pour beaucoup d'espèces. Ce linéaire est peu présent sur la commune.



Résultats

3. Milieux et végétation

3.1 Les milieux

Six grandes entités de milieux ont été répertoriées sur le territoire communal. Certains comme les milieux de savart, de pelouse calcicole, abritent une faune et une flore spécifiques. Comme à l'échelle régionale, ils sont en régression sur la commune, c'est pourquoi les actions de conservation de ces milieux à enjeu fort sont prioritaires.

L'ensemble des habitats sont susceptibles d'évoluer dans le temps en raison de l'absence de gestion, de plantation d'arbres, de mise en culture, d'urbanisation ou de méthodes inappropriées de gestion.



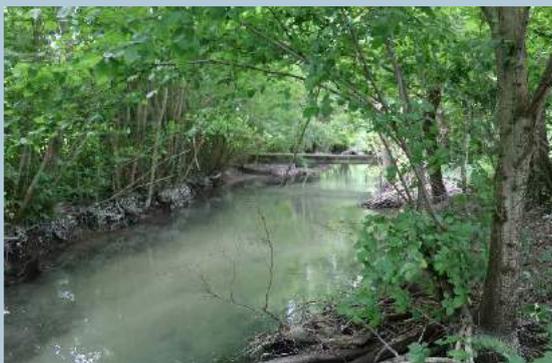
Bord de voie ferrée avec banquette herbeuse

LES MILIEUX REMARQUABLES



Les savarts et les pelouses sèches

Quelques parcelles plus ou moins boisées présentent des faciès de pelouses sèches. Ces milieux relictuels sont d'une grande richesse écologique. C'est la pauvreté du sol qui paradoxalement, confère cette richesse floristique. Des espèces comme la Gentiane croisettes *Gentiana cruciata* et la Falcaire *Falcaria vulgaris* toutes deux rares, sont recensées. Les Azurés de la croisettes et du serpolet sont des papillons inféodés à cet habitat. Ces espaces sont très importants pour la biodiversité, leur isolement sur le territoire communal et leur non intérêt économique en font des milieux à statut précaire.



La vallée de la Coole

Associée à la rivière Coole, elle présente un corridor boisé au milieu des champs et en bordure du village. Cela constitue une véritable route pour la faune et la flore au milieu de la plaine cultivée. On trouve donc dans la vallée un cortège essentiellement constitué d'espèces forestières comme la Buse variable, le Rossignol philomèle, la Fauvette à tête noire ou le Merle noir. Des espèces de rivière sont aussi notées comme le Canard colvert ou le Martin-pêcheur d'Europe. Le Hérisson d'Europe ou bien l'Ecureuil roux profitent de ce cordon boisé pour se déplacer entre le village et les cultures.



Les boisements

Ils sont très disparates au milieu des cultures. Ceux-ci sont déconnectés les uns des autres ce qui pose des soucis d'isolement pour certaines espèces à faible déplacement. Les espèces rencontrées sont diverses : le Hibou moyen-duc, le Lorient d'Europe, la Tourterelle des bois, le Faucon crécerelle ou bien le Pipit des arbres.

Dans un contexte de modification du climat, les boisements apparaissent comme des atouts précieux : puits à carbone, modulation du climat local, protection des cultures proches, apports d'auxiliaires des cultures. Les haies peuvent également jouer ce rôle, elles sont aujourd'hui inexistantes.

3.2 La flore

Seules les espèces notées après 1990 ont été prises en compte. Ainsi 282 espèces ont été recensées par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien auxquelles s'ajoutent 16 nouvelles espèces notées en 2020 dans le cadre du DBC. Le total des espèces connues de flore à ce jour s'élève à **297 espèces**. Parmi celles-ci, 3 sont inscrites sur la liste rouge de Champagne-Ardenne et 1 est protégée en Champagne-Ardenne : la Violette des rochers (*Viola rupestris*). En outre, il est important d'indiquer que 19 espèces ont un enjeu de conservation fort ou assez fort pour la commune, comme la Falcaire (*Falcaria vulgaris*), la Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), l'Orobanche du thym (*Orobancha alba*). Les plantes les plus patrimoniales de la commune sont le plus souvent liées aux savarts. Une orchidée peu commune est notée : la Céphalanthère blanche (*Cephalanthera damasonium*).



La Céphalanthère blanche fait partie des différentes orchidées présentes sur la commune

Quelques plantes remarquables

LISTE ROUGE



La Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*)

Espèce des lisières de bois clairs, des pelouses sèches surtout calcaires, elle s'adapte difficilement à l'embroussaillage et disparaît rapidement suite à la fermeture du milieu. Un papillon patrimonial est lié à cette plante car elle ne pond que sur celle-ci : l'Azuré de la croisette. L'absence de gestion ou la plantation d'arbres sur les pelouses sèches amènent donc à l'appauvrissement de la biodiversité. Il faut donc conserver une mosaïque d'habitats pour accueillir de nombreuses espèces.

LISTE ROUGE



La Falcaire (*Falcaria vulgaris*)

C'est une plante qui aime le soleil et se plaît aux abords des cultures. Elle souffre de l'usage des herbicides et des fauchages répétés qui ne lui permettent pas de se reproduire. Ces espèces, appelées les mesicoles, font partie intégrante de la biodiversité de l'espace agricole. Il est ainsi inquiétant de voir ces espèces décliner rapidement et même disparaître, cela reflète un appauvrissement inexorable de nos plaines cultivées. Elle souffre également de l'isolement de ces populations qui entraîne des dérives génétiques.



Le Muscari à toupet (*Muscari comosum*)

Comme pour l'espèce précédente, il s'agit d'une compagne des cultures. Fleurs spectaculaires bien que de petites tailles, elles attirent les pollinisateurs comme les bourdons et les abeilles sauvages. Ces insectes ont besoin d'une nourriture abondante et variée pour assurer leur cycle de vie. Il est donc décisif de conserver des secteurs en herbe le long des cultures et des chemins pour permettre à la biodiversité de s'exprimer librement.



L'Orobanche du thym (*Orobancha alba*)

Rare en Champagne-Ardenne, cette espèce est en régression. Elle n'est connue que dans 28 communes dans la Marne depuis l'an 2000. Comme toutes les orobanches, il s'agit d'une plante qui en parasite une autre, en l'occurrence les thyms. Elle est présente sur les savarts de la commune et est menacée, comme toutes les espèces liées à ce type d'habitat, par la fermeture des milieux par embroussaillage suite à l'absence de gestion ou par la plantation d'arbres.

Résultats

4. Faune observée

4.1 Les oiseaux nicheurs et migrateurs

La commune de Nuisement-sur-Coole présente une liste d'espèces d'oiseaux de **86 espèces** (toutes recensées il y a moins de 10 ans). Au moins 52 sont nicheuses ou potentiellement nicheuses. Parmi ces dernières, 5 espèces sont inscrites en liste rouge nationale et 3 sur la liste rouge de Champagne-Ardenne.

Les cultures abritent des espèces accusant un déclin prononcé à l'échelle européenne pour de multiples raisons (destruction d'habitat, pratiques culturales en inadéquation avec le cycle biologique de ces espèces, utilisation de pesticides). Parmi elles, on peut citer le Cochevis huppé, la Perdrix grise, l'Oedicnème criard, le Busard Saint-Martin ou la Caille des blés.

Occupant pourtant une surface restreinte, les secteurs en herbe sont attractifs pour l'avifaune nicheuse d'autant plus si des haies ou arbustes sont présents : Pie-grièche écorcheur (inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux), Bruant jaune, Tarier pâle et Tarier des prés affectionnent ces milieux.

Les boisements sont rares sur la commune mais ils abritent une avifaune spécifique à ce type d'habitat. Concernant les rapaces nocturnes, le Hibou moyen-duc est discret mais bien présent. Le Pic épeiche, la Fauvette à tête noire, le Pouillot fitis, la Mésange huppée ou encore le Gobemouche gris peuvent être cités.

Quelques migrateurs utilisent le territoire comme halte migratoire comme la Huppe fasciée. Il est important, lors de leur trajets que ces espèces trouvent des lieux calmes où ils peuvent s'alimenter correctement avant de reprendre leur route.

Enfin, le village abrite des espèces liées au bâti comme le Moineau domestique, les Hirondelles rustiques et de fenêtre ou bien encore l'Effraie des clochers. Les maisons en craie sont très favorables à la nidification des oiseaux car elles autorisent la présence de nombreuses cavités abritant les nids. Le Martin-pêcheur d'Europe fréquente la Coole pour se nourrir.



Tourterelle des bois

CAS DE QUELQUES ESPÈCES

LISTE ROUGE



Le Hibou des marais

Espèce classée « vulnérable » en France, cette espèce fréquente les zones en herbe comme les jachères pour établir ses dortoirs hivernaux au sol. Lorsque les campagnols, qui constituent sa nourriture, sont très abondants, il peut rester nicher dans notre région.

LISTE ROUGE



La Pie-grièche écorcheur

Insectivore, la pie-grièche fréquente les milieux ouverts parsemés d'arbres isolés, de buissons bas et de haies épineuses. Espèce à fort enjeu de conservation sur la commune, elle niche dans les milieux les plus ouverts avec des pelouses sèches.

LISTE ROUGE



Le Cochevis huppé

Oiseau qui peut-être confondu avec l'Alouette des champs, il est beaucoup plus rare. Sa répartition en Champagne-Ardenne se limite à la Champagne crayeuse et ne compte plus que 200 à 300 couples. Son déclin est en effet constant depuis 1950. La disparition des insectes et des graines semble expliquer en partie ce déclin.

ZOOM SUR ... LES OISEAUX DES CHAMPS

La très grande majorité du territoire communal de Nuisement-sur-Cooles est cultivée. Ainsi, les espèces liées aux paysages agricoles sont majoritaires. Entre 1989 et 2018, les espèces des milieux agricoles ont diminué de 38% ! Il s'agit du cortège d'oiseaux qui diminue le plus vite et de façon régulière. Quelques exemples permettent de mieux appréhender ce déclin généralisé : Faucon crécerelle (- 62% depuis 1989), Bruant jaune (- 59% depuis 1989), Chardonneret élégant (- 35% depuis 2001), Busard Saint-Martin (- 44% depuis 2001), Caille des blés (- 38% depuis 1989), Perdrix grise (- 23% depuis 1989) ou encore le Verdier d'Europe (- 51% depuis 2001).

Ce constat est à mettre en relation avec l'intensification agricole à laquelle les espèces n'arrivent pas à s'adapter. La simplification des paysages est poussée à l'extrême, avec des parcelles de très grande taille, présentant des cultures monospécifiques. L'absence d'éléments fixes comme les arbres isolés, les haies, les zones de friches est préjudiciable à l'ensemble de la biodiversité. L'utilisation des pesticides réduit de façon drastique la quantité de nourriture disponible, qu'elle soit végétale ou animale (insectes, arthropodes, mollusques...). Même les chemins en herbe ou leurs bordures sont systématiquement broyés, anéantissant là aussi toutes possibilités pour l'épanouissement de la biodiversité. Pour ces espèces et l'avenir de notre agriculture, il est désormais urgent de modifier le modèle agricole dominant.



Oedicnème criard



Alouette des champs



Linotte mélodieuse



Busard Saint-Martin

4.2 Les mammifères

Au total, seules 8 espèces de mammifères sont connues sur la commune. Compte tenu de la spécificité des inventaires mammifères, cette liste est loin d'être exhaustive et il est probable que les habitants en connaissent bien d'autres ! Deux espèces sont protégées : le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux. Ces deux espèces peuvent s'observer dans le village, la mortalité y est d'ailleurs élevée à cause de la circulation automobile .

Les mustélidés sont représentés par la Fouine mais nous devrions aussi noter le Blaireau d'Europe ou encore la Martre des pins.

Les micro-mammifères et les chiroptères n'ont pas été inventoriés car ils nécessitent des inventaires spécifiques.

Le Chevreuil, le Lapin de garenne et le Lièvre d'Europe sont bien représentés sur le territoire. Le Renard roux, fidèle allié de l'agriculture est aussi présent. Le ragondin, espèce invasive est présent sur la Cooles.



L'Ecureuil roux

Le plus souvent présent dans la canopée, il vient au sol pour chercher différentes graines. C'est également un visiteur régulier des mangeoires pour oiseaux.



Le Hérisson d'Europe

Espèce que l'on rencontre par exemple dans les jardins, il est un allié du jardinier, se délectant des limaces du potager. Il faut veiller à créer des passages entre les propriétés pour assurer ses déplacements.



Le Renard roux

Précieux allié des agriculteurs, c'est un prédateur naturel des micro-mammifères puisqu'il en consomme pas moins de 4 000 par an et par individu ! Il est pourtant intensément tiré et piégé !

Résultats

4.3 Les papillons

Avec **35 espèces**, la commune affiche un résultat assez satisfaisant compte tenu de son environnement très agricole. De plus, 7 espèces sont inscrites sur la liste rouge de Champagne-Ardenne comme l'Hespérie des Potentilles, le Flambé, le Gazé ou bien la Mélitée des scabieuses. Deux espèces sont protégées en France : l'Azuré de la Croisette et l'Azuré du Serpolet.

Les espèces rencontrées reflètent les habitats de la commune. Les zones les plus cultivées sont les moins favorables. Cependant, les secteurs laissés en herbe : bords de chemin, bords de route constituent des refuges pour les papillons. Les secteurs les plus riches sont les pelouses sèches que l'on trouve encore dans les boisements clairs, le bord de la voie ferrée et des dépôts pétroliers ou sur les parcelles très ouvertes non cultivées. La diversité augmente alors fortement et les espèces rencontrées deviennent patrimoniales.

A noter que même les espèces dites communes, subissent de plein fouet la disparition de leurs habitats de prédilection, notamment la suppression des délaissés, mais aussi des pratiques inadaptées de gestion (fauchages systématiques des bords de route et de chemin, suppression des haies, utilisation d'insecticides). Il est donc important de restaurer ou de créer des habitats favorables aux papillons et plus largement aux insectes.

LISTE ROUGE
ESPECE PROTEGEE



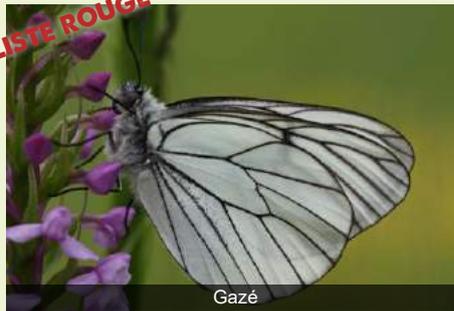
Azuré de la Croisette

LISTE ROUGE



Mélitée des scabieuses

LISTE ROUGE



Gazé

LISTE ROUGE
ESPECE PROTEGEE



Azuré du Serpolet



Azuré des coronilles

LISTE ROUGE



Flambé

LISTE ROUGE



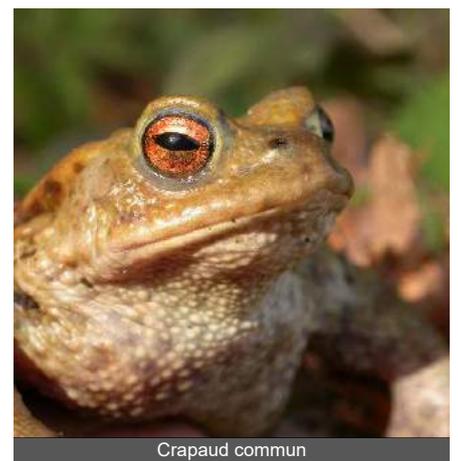
Hespérie des potentilles

4.4 Les reptiles et amphibiens

Ces taxons sont très mal connus sur la commune. Seulement **2 espèces** d'amphibiens sont notées, le Crapaud commun et la Grenouille rousse. Une seule espèce de reptile est référencée : le Lézard des murailles.

D'une manière générale, la commune est peu propice aux amphibiens, car les zones humides sont très rares. La rivière Coole, ne constitue pas un habitat favorable à la plupart des amphibiens. Quelques mares, bassins ou étangs privés abritent sans aucun doute quelques espèces supplémentaires comme la Grenouille verte. La présence de mares permettrait l'accueil de nouvelles espèces, si elles sont toutefois dépourvues de poissons mais le terrain ne retient pas naturellement l'eau.

Les reptiles sont également sous-évalués, le territoire étant favorable à certaines espèces.



Crapaud commun

4.5 Les grillons, criquets et sauterelles

Ce sont **21 espèces** qui ont été recensées sur la commune. Les orthoptères sont adultes tardivement en saison, ainsi la prospection pour ces espèces s'est déroulée à la fin de l'été. Les espèces notées sont globalement communes. Trois espèces sont inscrites en liste rouge en Champagne-Ardenne : le Criquet noir-ébène, le Criquet des pins et le Criquet des pelouses. Ces espèces recherchent les milieux herbacés chauds et secs.

Le Méconème fragile est une espèce arboricole qui fréquente notamment les jardins. Il s'observe régulièrement à l'intérieur des maisons ou sur les façades où il aime se réfugier. La Grande Sauterelle verte est la plus connue du grand public, elle chante pendant les journées et soirées chaudes de l'été.

Afin de favoriser la diversité du peuplement, il est nécessaire de conserver un paysage hétérogène présentant une grande variété de milieux notamment herbacés, fauchés tardivement pour permettre aux espèces d'effectuer leurs cycles.

LISTE ROUGE



Le Criquet noir-ébène

Cette espèce est visible entre juin et octobre avec un très net pic en août. Malgré ses couleurs vives, le mâle est difficilement détectable dans la végétation.



L'Oedipode turquoise

Cette espèce xérophile recherche les sols avec roches affleurantes. Lorsqu'elle vole, ses ailes apparaissent bleues.



Le Méconème fragile

Cette espèce nocturne vient chercher la chaleur la nuit sur les carrosseries des voitures.

4.6 Autres taxons

Ce sont **30 espèces** d'autres taxons qui ont été notées entre les libellules, les papillons de nuit, les punaises, les coléoptères... Les inventaires réalisés ne sont bien entendu pas exhaustifs pour ces taxons. Des méthodes spécifiques sont nécessaires et ne peuvent être mis en place dans le cadre de ce travail. Pour toutes ces raisons, ces espèces sont globalement mal connues à l'échelle régionale. Les connaissances sont trop lacunaires pour connaître leur statut de rareté.

La Cicindèle champêtre est une espèce de coléoptère, c'est un chasseur redoutable d'une grande rapidité et d'un appétit féroce qui se nourrit d'autres insectes. Certains papillons pourtant classés dans les papillons de nuit sont actifs le jour, c'est le cas des Zygènes de la filipendule, du lotier ou encore de la coronille. Globalement les insectes souffrent de l'utilisation des insecticides et de la modification des paysages.



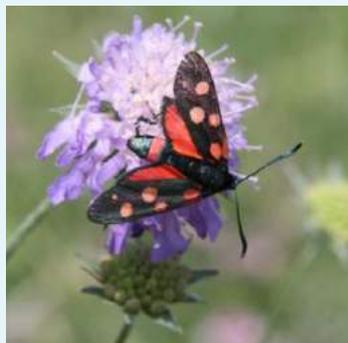
La Cétoine dorée

Insecte de grande taille entre 15 et 20 mm de couleur vert métallique. Il se nourrit de pollen au sein des fleurs et est bien présent dans les jardins.



Le Moro-Sphinx

L'espèce se nourrit sans se poser, en pratiquant le vol stationnaire. Il s'agit bien d'un papillon de nuit bien que l'adulte vole le jour. Et ce n'est pas un colibri !



La Zygène de la coronille

Papillon dit nocturne qui est pourtant actif la journée. Le nom de l'espèce donne la plante-hôte de la chenille sur laquelle elle se nourrit.



La Processionnaire du pin

Cette espèce de papillon, qui progresse de plus en plus vers le nord de la France, se nourrit dans les conifères. Elle peut entièrement détruire des plantations de Pins noirs. On les reconnaît à la présence des boules de soie dans les branches.

Gestion et aménagements proposés

5. Préconisations de gestion

La commune souhaite s'impliquer dans l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants. Soucieuse de préserver son patrimoine naturel, elle s'est engagée dans la démarche des Diagnostics de la Biodiversité Communale. Pour accompagner la commune dans cette volonté, une liste de préconisations de gestion a été établie, à la suite d'inventaires de terrain. Ces préconisations ne tenant pas compte du régime de propriété, elles s'adressent donc aux terrains communaux et/ou privés. L'application de ces préconisations est donc tributaire de la volonté de la commune, ne pouvant être efficace que si les habitants, les propriétaires sont impliqués et sensibilisés aux enjeux de conservation. Susciter la curiosité et l'envie de participer est essentiel pour que le plus grand nombre s'active à la mise en place d'actions concrètes en vue de maintenir et d'améliorer la capacité d'accueil du territoire en faveur de la biodiversité.

Préconisations de gestion

1

Les bords de route et de chemin



Amélioration des corridors écologiques

Les talus, les bords de route et de chemin représentent des corridors écologiques (linéaires « naturels » permettant aux espèces de se déplacer) non négligeables à condition qu'ils soient gérés d'une manière appropriée. Le maintien en herbe est primordial pour permettre les mouvements de la faune, d'autant plus qu'ils constituent des réservoirs de biodiversité pour la flore. La strate herbacée doit faire l'objet d'une fauche tardive annuelle vers la fin septembre. Dans les zones à risque (manque de visibilité), il est possible de faucher plus régulièrement une bande de 50 à 100 cm au-delà de la bande de sécurité habituelle. L'idéal est de ramasser les résidus de fauche, qui enrichissent le sol, diminuant la diversité. Au bord de la D977, une haie pourrait être implantée côté chemin par exemple.

2

Les zones en herbe



Favoriser les îlots de biodiversité

Dans un contexte fortement agricole, les espaces en herbe actuels (bords de l'A26, parcelles dans les champs...) jouent un grand rôle pour la biodiversité. Pour peu qu'ils ne soient pas fauchés précocement, ils abritent une multitude d'espèces. La préconisation 1 peut permettre de relier ces espaces isolés entre eux, favorisant la circulation des espèces.

Il serait souhaitable d'augmenter ces surfaces sur le territoire pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans le maintien de la biodiversité locale.

La gestion de ces parcelles doit être la fauche annuelle tardive (septembre / octobre).

Dans le village, des secteurs en herbe pourraient être plus naturels comme à proximité de l'école, du centre culturel... Des haies pourraient être implantées dans les parcelles prairiales au sud du village.

3

La lutte contre les espèces invasives



Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

A Nuisement, il y a 18 espèces exotiques végétales, originaires d'autres régions du Monde qui se sont implantées et arrivent à se reproduire. Pour certaines, elles acquièrent un caractère envahissant et concurrencent fortement la biodiversité locale. Il s'agit en particulier de l'Ailante (*Ailanthus altissima*) (photo), la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Les moyens de lutte ne sont pas toujours bien définis et sont parfois contre productifs. Il est donc utile de se rapprocher du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, qui est en charge de ces questions et peut apporter son expertise.

4

Les savarts



Maintenir les milieux ouverts de savarts

Les savarts de la commune sont les milieux les plus riches en biodiversité. Malheureusement, ils sont parfois en mauvais état de conservation par absence de gestion ou plantations d'arbres (Pins noirs, érables...). Ces milieux se ferment donc progressivement en se boisant. Leurs surfaces se réduisent donc d'année en année avant de disparaître. Rappelons que c'est la pauvreté du sol qui donne cette végétation si particulière, assez rase et peu dense. Les savarts sur les dépôts pétroliers sont en bon état. En revanche la gestion des pourtours des clôtures est excessive, et menace la présence de deux espèces nationales protégées de papillons : l'Azuré du Serpolet et l'Azuré de la Croisette. Un échange avec l'entreprise est nécessaire.



Rouvrir les secteurs fermés

Il serait intéressant de rencontrer les propriétaires de ces milieux d'exception pour pouvoir engager avec leurs accords des interventions de réouverture ou de mise en place de gestion conservatoire. Ces milieux sont souvent délaissés par manque d'intérêt économique. Il est également important de sensibiliser les propriétaires de l'intérêt de ces milieux qui est souvent très méconnu. Il est également possible de mettre en place un pâturage léger en partenariat avec un éleveur de moutons. Ceci permet de maintenir le milieu ouvert tout en mettant en place une activité économique.

5

Les cultures



Favoriser les plantes messicoles des bords de champs

Les plantes messicoles, ou adventices, jouent un rôle essentiel pour la biodiversité. Souvent qualifiées à tort de «mauvaises herbes», elles sont indispensables pour le maintien d'une entomofaune saine et riche. Hyménoptères (abeilles, bourdons, ...), papillons, coléoptères, etc., sont particulièrement dépendants de cette flore qui a aujourd'hui quasiment disparue des cultures.

La commune peut s'investir dans le Plan national d'actions en faveur des plantes messicoles afin d'instaurer une dynamique à l'échelle communale, en concertation avec des organismes tels que le Conservatoire botanique national du Bassin parisien et la DREAL Grand Est. Il faut bien sûr que des agriculteurs soient moteurs du projet.



Sensibiliser sur l'impact des pesticides

L'emploi des pesticides, notamment d'herbicides comme le glyphosate, doit à tout prix être évité. Les professionnels, comme les agriculteurs et les agents en charge de l'entretien, et plus largement tous les habitants sont concernés. Des solutions alternatives existent et sont parfois moins coûteuses.

Dans le cadre de la loi Labbé, les communes ne peuvent plus utiliser de pesticides de synthèse sur les espaces publics depuis 2017. Cette interdiction s'applique depuis 2019 aux particuliers. Sur la commune, les herbicides des champs débordent souvent sur les bords de route et de chemin donc souvent chez le voisin !

6

Les boisements



Diversifier les strates

Un peuplement forestier riche se traduit par la présence d'espèces végétales autochtones, d'âge et de taille différents, permettant l'installation d'une faune tout aussi diversifiée.

La gestion sylvicole a donc une importance capitale. Elle doit garantir une certaine hétérogénéité du peuplement.

C'est pourquoi la sensibilisation des usagers et des gestionnaires de la forêt sont indispensables, en mettant l'accent sur la richesse de ce milieu et sur la nécessité de la gérer durablement avec une réflexion à l'échelle du territoire. Il est notamment important de conserver du bois mort, sur pied et au sol, et de veiller à la tranquillité d'espèces patrimoniales (date des coupes).

7

La rivière



Améliorer les capacités d'accueil de la rivière

Le tronçon de la Coole sur la commune n'est pas très important et il faut réfléchir à une échelle plus large. La mise en lumière de certains tronçons de la rivière peut être bénéfique à la biodiversité et surtout permet de diversifier les habitats. La rivière doit être vivante et méandrer le plus naturellement possible pour présenter des milieux riches et variés. Certains habitants utilisent la rivière pour déposer des déchets verts et s'observent même de petites zones régulières de dépôts, ce qui est interdit. La présence de nombreux arbres morts sur pied ou au sol est un atout indéniable pour la biodiversité. La vallée joue un véritable rôle de corridor écologique au sein de la plaine cultivée. Elle facilite ainsi le déplacement de la faune et de la flore.

8

Le village et ses jardins



Favoriser les espèces du bâti et des jardins

On l'ignore souvent mais les villages et la mosaïque d'habitats présente autour (jardins, arbres, haies...) présentent une diversité importante d'espèces. A travers quelques mesures, il est aisé d'améliorer les conditions d'accueil de la flore et de la faune. Bien entendu, plus le nombre d'habitants s'impliquant est important, plus les effets sur la biodiversité se font sentir.

Le programme d'actions doit être cohérent: suppression de l'usage des pesticides, réduction des surfaces tondues, choix de plantes locales, propositions d'aménagements spécifiques (nichoirs pour oiseaux ou insectes, gîtes à chauves-souris, mares, murets de pierres sèches, vergers, plantations de haies). A Nuisement, l'église pourrait accueillir un couple d'Effraie des clochers tout en empêchant une colonie de pigeon de s'installer.



Sensibiliser sur les changements de pratiques et susciter l'envie d'agir

Bien que cela fasse quelques années que les pratiques en matière d'environnement changent, elles sont encore mal comprises par une partie de la population, les habitudes étant longues à changer. Pour cela, il faut « rapprocher » la biodiversité du lieu de vie des habitants et expliquer les changements par un arsenal d'outils comme les sorties de découverte de la nature, des réunions de présentation de l'action entreprise, une participation à des opérations de pose de nichoirs, des chantiers d'entretien, la création de panneaux de sensibilisation, de la communication dans la presse... Si chaque habitant participe à l'échelle de son jardin, la biodiversité locale s'en trouvera améliorée (fauche tardive, haies sauvages et nourricières, arbres fruitiers...). La présence de la nature sur les trottoirs est donc la bienvenue mais doit être expliquée !

Conclusion

Au terme de l'ensemble des prospections réalisées dans le cadre du DBC de Nuisement-sur-Cooles en 2020, la commune présente une biodiversité diversifiée et à valeur patrimoniale.

Les 479 espèces recensées sur la commune (172 espèces de faune et 297 espèces de flore) reflètent la diversité des habitats. En effet, chaque habitat dispose d'un cortège respectif d'espèces. Soixante espèces présentent un enjeu de conservation assez fort ou fort, ce qui est important. Des mesures spécifiques pour la conservation de ces espèces sont nécessaires.

L'agriculture intensive étant très dominante sur le territoire, les secteurs en herbe au sein des cultures apparaissent comme essentiels pour la biodiversité. La flore des champs en est un bon exemple, elle a fortement régressé avec l'intensification agricole. Il est possible de revenir « en arrière » avec des pratiques moins agressives pour la biodiversité. Le maintien des surfaces en herbe est donc capital. La généralisation des fauches tardives aux bords des routes et des chemins peut permettre de créer (ou de maintenir) des voies de circulation privilégiées pour la faune. On parle alors de corridors écologiques ou de trames vertes.

Les savarts représentent une richesse écologique très importante pour la commune. Il faut être vigilant quant à l'évolution de ces milieux qui sont parfois en mauvais état de conservation. Des opérations simples peuvent permettre de préserver et restaurer ces milieux remarquables. Ces sites sont souvent des propriétés privées, il est donc indispensable de rencontrer et sensibiliser les propriétaires sur la richesse de leurs parcelles.

La rivière Coole constitue une voie de déplacement pour la faune et la flore et une réflexion globale tout au long de son cours serait intéressante à mener pour améliorer ses capacités d'accueil de la biodiversité.

L'espace occupé par le village est aussi un élément important pour la biodiversité, élément renforcé dans le cadre très cultivé de Nuisement-sur-Cooles. Une part non négligeable de la biodiversité est liée à la présence du village, que ce soit par le bâti mais aussi les jardins, parcs, murs, arbres fruitiers qui apportent une diversité d'habitats et donc d'espèces. De multiples actions concrètes peuvent être mises en place à cette échelle en y associant la population.

La sensibilisation des différents acteurs de la commune (élus, riverains, agriculteurs, gestionnaires d'espaces et d'infrastructures, propriétaires et entreprises) est primordiale pour la compréhension de la démarche.

Ainsi, ce DBC ne pose que les bases d'une réflexion en vue de mettre en place des actions concrètes sur le terrain visant à maintenir et à améliorer la biodiversité de Nuisement. Des possibilités de financement peuvent exister pour la seconde phase qui est celle de l'action. La LPO reste donc disponible et à l'écoute de la commune pour l'accompagner dans la suite de ce beau projet !

Des actions concrètes et faciles à engager peuvent être d'ores et déjà proposées au sein du village, comme la pose de nichoirs, la mise en place d'un réseau de jardins naturels, la tonte différenciée des espaces verts, la naturalisation des murs, la plantations de fruitiers...



Un jardin riche en biodiversité

Annexe 1

Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu fort pour la commune



Gentiane croisettes *Gentiana cruciata*

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Fort
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Fort
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Fort
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Fort
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Fort
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Fort
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Fort
Azuré des mouillères / de la croisettes	<i>Maculinea alcon / rebeli</i>	Fort
Azuré du Serpolet	<i>Maculinea arion</i>	Fort

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces végétales		
Falcaire	<i>Falcaria vulgaris</i> Bernh., 1800	Fort

Annexe 2

Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu assez fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces animales		
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Assez fort
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Assez fort
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Assez fort
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Assez fort
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Assez fort
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Assez fort
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Assez fort
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Assez fort
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Assez fort
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Assez fort
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Assez fort
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Assez fort
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Assez fort
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Assez fort
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Assez fort
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Assez fort
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Assez fort
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Assez fort
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Assez fort
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Assez fort
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Assez fort
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Assez fort
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Assez fort
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Assez fort
Criquet des pelouses (C. m. mollis)	<i>Chorthippus mollis mollis</i>	Assez fort
Criquet des pins	<i>Chorthippus vagans</i>	Assez fort
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	Assez fort
Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	Assez fort
Hespérie des Potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>	Assez fort
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	Assez fort
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	Assez fort
Mélitée des Scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	Assez fort

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces végétales		
<i>Céphalanthère à grandes fleurs ; Céphalanthère blanche ; Céphalanthère pâle ; Céphalanthère de Damas</i>	<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Assez fort
<i>Calament acinos ; Calament des champs ; Sariette des champs ; Sariette acinos ; Petit basilic</i>	<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891	Assez fort
<i>Vélar fausse-girolée</i>	<i>Erysimum cheiranthoides</i> L., 1753	Assez fort
<i>Gaillet de Paris</i>	<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Assez fort
<i>Gentiane croisettes</i>	<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Assez fort
<i>Globulaire ponctuée ; Globulaire allongée</i>	<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Assez fort
<i>Ibérus amer</i>	<i>Iberis amara</i> L., 1753	Assez fort
<i>Lamier tacheté ; Ortie morte</i>	<i>Lamium maculatum</i> (L.) L., 1763	Assez fort
<i>Muscari à toupet</i>	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Assez fort
<i>Onopordon fausse-acanthe ; Chardon aux ânes</i>	<i>Onopordum acanthium</i> L., 1753	Assez fort
<i>Orobanche du thym</i>	<i>Orobanche alba</i> Stephan ex Willd., 1800	Assez fort
<i>Chêne pubescent</i>	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Assez fort
<i>Réséda raiponce</i>	<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	Assez fort
<i>Rosier à petites fleurs</i>	<i>Rosa micrantha</i> Borrer ex Sm., 1812	Assez fort
<i>Rosier rouillé ; Rosier à odeur de pomme</i>	<i>Rosa rubiginosa</i> L., 1771	Assez fort
<i>Molène faux-phlomis</i>	<i>Verbascum phlomoides</i> L., 1753	Assez fort
<i>Véronique agreste ; Véronique rustique</i>	<i>Veronica agrestis</i> L., 1753	Assez fort
<i>Violette des rochers ; Violette des sables ; Violette rupestre</i>	<i>Viola rupestris</i> F.W.Schmidt, 1791	Assez fort



Bruant jaune *Emberiza citrinella*



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Décembre 2020

Citation

LPO Champagne-Ardenne. 2020. Diagnostic de la biodiversité communale de Nuisement-sur-Cooles. DREAL Grand Est et Commune de Nuisement-sur-Cooles. 18 pages.

Crédits photographiques

Fabrice Croset, Aurélien Deschatres, Jean-Claude Deschatres, Sylvie Dewasme, Julia D'Orchymont, Claire Felloni (Téla Botanica), Denis Fourcaud, Jean-Luc Gorremans (Téla Botanica), Christophe Hervé, Mathieu Menand (Téla Botanica), Marie Portas (Téla Botanica), Julien Rougé.

Informations

Les observations faunistiques ayant permis la réalisation de cette synthèse sont consultables sur le portail faune-champagne-ardenne.org. L'onglet [Faune de ma commune](#) permet notamment de lister les observations des espèces sur chaque commune. Les informations y sont actualisées en temps réel grâce à la mobilisation de plusieurs milliers d'observateurs bénévoles et à la participation des structures suivantes :



Zone de biodiversité à proximité de l'A26



Orchis bouc *Himantoglossum hircinum*

Conception et réalisation du document :



AGIR pour la BIODIVERSITÉ CHAMPAGNE-ARLENNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne
Der Nature - Ferme des Grands Parts
51290 OUTINES
03.26.72.54.47 / champagne-ardenne@lpo.fr

Consultez ce diagnostic (et tous les autres) sur notre site internet en cliquant sur ce lien